



DÉCISION du MAIRE n° 078 / 2023
Tarifs – Année 2024
Modification des tarifs de bibliothèque municipale

Direction Affaires
Financières et
Juridiques

Le Maire d'Aix-les-Bains,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 qui donne la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire en tout ou en partie, et pour la durée de son mandat une partie de ses fonctions,

VU la délibération du conseil municipal du 28 mai 2020 donnant délégation au maire de fixer, tant au niveau de leur création que de leur modulation, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées (alinéa 2),

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier et rajouter certains tarifs pour la bibliothèque municipale - Année 2024 ;

DÉCIDE

Article 1 :

Les tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 sont les suivants :

Bibliothèque municipale : cf. annexe 1

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et le comptable public assignataire de la Ville d'Aix-les-Bains sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023.

Renaud BERETTI
Maire d'Aix-les-Bains



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision

« Le Maire certifie le caractère
exécutoire du présent acte à la
date du 26/12/2023. »

Par délégation du maire,
Gilles MOCELLIN

Directeur général des services

Administration Générale et Gestion du patrimoine

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tarifs en euros

Année 2024

Abonnements annuels individuels	
Adultes aixois	18,00
Adultes aixois tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et de l'AAH), portage à domicile personnes âgées	5,00
Adultes non aixois	30,00
Adultes non aixois tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et de l'AAH)	10,00
Jusqu'à 25 ans inclus	Gratuit
Abonnement temporaire	
Abonnement individuel (1 mois)	10,00
Abonnements annuels groupés	
Écoles publiques et privées aixoises, centres de documentation aixois, associations aixoises en lien avec le livre, services aixois petite enfance pour le compte de leurs usagers, services aixois sociaux et médicaux pour le compte de leurs usagers	Gratuit
Écoles primaires, associations et assistantes maternelles non aixoises, centres de documentation et d'information extérieurs (jusqu'à 20 livres)	15,00
Autres tarifs	
Pénalités forfaitaires pour les documents en retard :	
- à réception du 2ème rappel	4,00
- à réception du 3ème rappel	8,00
(Si les livres ne sont toujours pas rendus après le 3ème rappel, ils seront facturés à l'emprunteur à leur prix d'achat avec en sus des frais administratifs de 2 €)	
Vente de livres déclassés de la bibliothèque aux particuliers (prix d'un livre)	2,00
Perte carte de lecteur	5,00
Photocopies Format A3 ou impression Internet en noir et blanc	2,00
Photocopies Format A4 ou impression Internet en noir et blanc	1,00

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision du Maire n° 078/2023 - Tarifs - Année 2024 - Modification des tarifs de la bibliothèque municipale

Date de décision: 21/12/2023

Date de réception de l'accusé 26/12/2023

de réception :

Numéro de l'acte : DEC0782023

Identifiant unique de l'acte : 073-217300086-20231221-DEC0782023-AU

Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .10 .2

Finances locales

Divers

Tarifs des services publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : NA23_119 Décision 078 - Tarifs 2024 - Bibliothèque municipale.doc (99_AU-073-217300086-20231221-DEC0782023-AU-1-1_1.pdf)

Annexe : NA23_119 Décision 078 - Tarifs 2024 - Bibliothèque municipale.pdf (99_AU-073-217300086-20231221-DEC0782023-AU-1-1_2.pdf)

Tarifs Bibliothèque Municipale